

A S S E M B L É E N A T I O N A L E

X V ^e L É G I S L A T U R E

Compte rendu

Commission des affaires culturelles et de l'éducation

Mercredi

16 décembre 2020

Séance de 15 heures

Compte rendu n° 21

- Audition sur la médecine de prévention à l'éducation nationale, avec Mme la députée Charlotte Lecocq, auteur du rapport « Santé, sécurité, qualité de vie au travail dans la fonction publique : un devoir, une urgence, une chance », remis au Gouvernement en septembre 2019, et M. David Herlicoviez, chef du service des personnels ingénieurs, administratifs, techniques, sociaux et de santé et des bibliothèques de la direction générale des ressources humaines du ministère de l'Éducation nationale2
- Information de la Commission.....3

SESSION ORDINAIRE DE 2020-2021

**Présidence de
M. Bruno Studer,
Président**

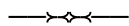


COMMISSION DES AFFAIRES CULTURELLES ET DE L'ÉDUCATION

Mercredi 16 décembre 2020

La séance est ouverte à quinze heures.

(Présidence M. Bruno Studer, président)



La Commission procède, en visioconférence, à une audition sur la médecine de prévention à l'éducation nationale, avec Mme la députée Charlotte Lecocq, auteur du rapport « Santé, sécurité, qualité de vie au travail dans la fonction publique : un devoir, une urgence, une chance », remis au Gouvernement en septembre 2019, et M. David Herlicoviez, adjoint au directeur général des ressources humaines du ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports, chef du service des personnels ingénieurs, administratifs, techniques, sociaux et de santé et des bibliothèques.

Ces débats n'ont pas fait l'objet d'un compte rendu écrit ; ils sont accessibles sur le portail vidéo du site de l'Assemblée nationale à l'adresse suivante :

http://videos.assemblee-nationale.fr/video.10084709_5fda120f3a7df.commission-des-affaires-culturelles--medecine-de-prevention-a-l-education-nationale-16-decembre-2020

La séance est levée à seize heures quinze.



Information de la Commission

La commission des Affaires culturelles et de l'Éducation a désigné Mme Florence Provendier rapporteure chargée de préparer les avis de la commission sur les projets de contrats d'objectifs et de moyens (COM) de France Télévisions, France Médias Monde, Radio France, Arte France et de l'Institut national de l'audiovisuel.